

PREMIER DE L'ABONNEMENT
 Edition Quotidienne
 POUR LES ETATS-UNIS \$12.00 6 MOIS \$100.00 1 AN
 POUR L'ETRANGER \$15.00 6 MOIS \$125.00 1 AN
 Les abonnements se paient par mandat postal

Le Numéro Cinq sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT
 Edition Hebdomadaire
 POUR LES ETATS-UNIS \$7.00 6 MOIS \$35.00 1 AN
 POUR L'ETRANGER \$9.00 6 MOIS \$45.00 1 AN
 Les abonnements se paient par mandat postal

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. PRO ARIS ET FOCIS. SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1917 NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1911 85ème Année

La difficulté marocaine.

Possibilités d'accord.

Paris, 25 Août : Un après-midi d'août, pesant et lourd à Berlin. Les deux hommes avaient commencé leur discussion dans le bureau, mais la chaleur les a rabattus vers le jardin. L'un d'eux est assis sur un banc ; l'autre, debout devant lui, très animé, parle et gesticule. A chacune de ses phrases, son interlocuteur répond par le même signe de tête : "Non, non, non". Ce que voyant, il va s'asseoir, lui aussi, à l'autre extrémité du banc. Quelques instants de silence ; c'est maintenant au tour de l'autre de se lever et de parler en gesticulant. Et les paroles provoquent le même signe de tête et le même mot : "Non, non, non !"

Les deux hommes sont M. de Kiderlen-Waechter et M. Jules Cambon, le représentant de l'Allemagne et le représentant français. Leur attitude, leurs gestes depuis six semaines figurent assez exactement l'état d'esprit des deux pays. On se cherche, on se trouve pas. Ce qui semble un tout naturel, paraît à l'autre absolument inadmissible. Etonnez-vous qu'une série de négociations n'ait jusqu'ici produit aucun résultat quand les entretiens se passaient en récriminations et en plaintes, l'un protestant contre une surprise et l'autre contre une indiscretion.

Maintenant voici que les deux partenaires viennent de se séparer pour un temps. Cette pause, qui par ailleurs offre de sérieux inconvénients, a du moins l'avantage de permettre aux deux diplomates et aux deux gouvernements de se recueillir, de réfléchir, d'examiner attentivement le pour et le contre. Nul doute que les premiers entretiens, peut-être même "le premier", qui auront lieu la semaine prochaine, ne soient, dans un sens ou dans l'autre, décisifs.

Si l'on veut arriver à un accord, ce que toutes les personnes raisonnables des deux pays souhaitent ardemment, il importe absolument de laisser à la tractation son caractère limité, "local", ou plutôt "colonial", de ne point considérer cette affaire autrement que comme "une affaire". Le prestige et encore moins la dignité ou l'honneur des deux peuples ne se trouvent point impliqués là dedans ; il n'y a son que si l'on veut, à toute force, les y mettre, ce qu'il est nécessaire d'éviter. De qui s'agit-il, en somme, pour l'Allemagne ? De tirer le plus de bénéfices possible d'un incident qu'elle a volontairement soulevé. Pour la France ? De peser soigneusement les deux termes du marché qu'on lui propose, de voir si ce qu'on lui demande est trop cher, ou non, pour ce qu'on lui offre.

"Mais, disent certains Allemands, après nous être engagés si avant, il est impossible que nous revenions en arrière sans remporter un gros succès. Il y va de notre réputation !"

Voilà une étrange manière de raisonner ! Certes, quand M. de Kiderlen a décidé le coup d'Agadir, peut-être en espérant il de très grands profits. L'attitude énergique et ferme de la France, sans parler de l'Angleterre, aura pour effet d'amoinrir ses espérances et de limiter son gain. Son gain n'en est pas moins certain. Il s'agit donc pour lui non d'une perte mais seulement d'un manque à gagner !

Ceci dit, retournons-nous vers ceux de nos compatriotes qui, depuis quelque temps, vont répétant : "L'Allemagne n'a rien à nous offrir au Maroc, pour la simple raison que le Maroc n'est point à elle. Elle n'est qu'une des treize puissances signataires de l'acte d'Algésiras. Rien de moins, rien de plus !"

Argumenter de la sorte, c'est commettre une bien fâcheuse confusion entre "l'état de fait" et "l'état de droit", c'est oublier que le premier surtout domine la politique étrangère et les relations internationales. Le Français est porté, par nature, à attribuer une grosse, une trop grosse importance aux documents et aux

contrats diplomatiques. Nous sommes, d'instinct, un peuple de notaires. Dans les rapports d'Etat à Etat, ce qui compte avant tout, ce ne sont pas les papiers et les traités, mais bien l'intérêt et la force.

Or, considérons les faits. D'où est venue, depuis six ans, l'opposition à notre politique marocaine ? Uniquement de l'Allemagne. Après nos accords de 1904 avec l'Angleterre et l'Espagne, nous nous flattions d'appliquer au Maroc une politique de "pénétration pacifique" et de collaboration chrétienne. M. Saint-René Taillandier, notre ministre à Tanger, prend le chemin de Fez pour convertir le Sultan à nos vues. Brusquement l'Allemagne se dresse devant nous, nous impose la Conférence d'Algésiras où elle espère internationaliser complètement le Maroc et le soustraire ainsi à notre influence. Mais un tel espoir est plus qu'à moitié déjoué. La France, par sa ténacité inlassable, parvient à faire reconnaître par tous ses droits particuliers et sa situation privilégiée. Les événements eux-mêmes, non point notre volonté, nous obligent à profiter de notre privilège et de nos droits ; ils nous conduisent, à quelques ans d'intervalle, à Oudjda d'abord, puis à Casablanca et dans la Chaouïa, puis à Fez. L'Allemagne n'a dit rien contre ces deux premiers pas, mais elle proteste actuellement contre le troisième. En 1905, elle se donnait comme la protectrice du Sultan, dont elle défendait contre nous l'indépendance et la souveraineté. Son attitude est maintenant tout opposée : elle ne parle plus du Sultan, elle veut bien, dit-elle, que nous conquissions sa souveraineté, à charge de lui assurer une énorme compensation.

Ainsi, chaque fois que nous avons dû prendre au Maroc une initiative importante, qui avouons nous trouvé devant nous ? L'Allemagne. Si donc nous avions l'espoir, ou plutôt "la certitude", que cette opposition ne se produirait plus désormais, il serait absurde de nier que ce ne fût pour nous un avantage, et nous sommes prêts à le payer à son prix. Mais il faut que nous en ayons la certitude. C'est la base même des négociations, la condition de tout marché. Nous serions des fous de songer à déboursier quoi que ce soit avant d'avoir vu, d'avoir examiné sous toutes ses faces l'objet que nous payons.

L'accord franco-allemand de 1909, bien des gens l'ont considéré chez nous comme une promesse de la part de l'Allemagne de ne plus soulever aucune difficulté marocaine. Puisque la réalité vient de démentir ces espérances, il importe que le nouvel arrangement soit autrement explicite, autrement rigoureux.

Au Maroc, nous allons nous trouver dans la situation d'un homme ayant avancé beaucoup d'argent sur une propriété, s'étant vu successivement obligé de rembourser des créanciers, d'accorder de grosses indemnités à des voisins exigeants et gênants. Le moment vient où cet homme se dit : "Puisque cette propriété m'a coûté tant d'argent et tant d'ennuis, pourquoi n'irais-je pas m'y installer ?" Si cette heure-là sonnait pour nous, il importe que l'Allemagne ne puisse plus nous faire la moindre objection.

A mesure que la France a développé son empire africain, ses méthodes de colonisation se sont grandement améliorées. Quand nous avons conquis l'Algérie, nous ne confissions en effet que la conquête, l'occupation militaire pure et simple. Mais depuis lors que de progrès ! Nos procédés sont devenus plus souples. Nous avons trouvé, pour la Tunisie, le système du protectorat qui, moins dispendieux pour la métropole, donne des résultats meilleurs pour la colonie. Qui sait si nous ne découvrirons pas pour le Maroc un système encore plus souple, offrant plus d'avantages. On peut tout attendre et

Les négociations Franco-Allemandes.

L'entente est probable entre les deux gouvernements pour le règlement de la question du Maroc.

Paris, 6 septembre—Des dépêches parvenues ici ce matin de Berlin donnent à entendre que le chancelier de l'empire allemand, M. de Bethman-Hollweg, a indiqué son acceptation des propositions françaises visant au règlement de la controverse marocaine. Notre gouvernement doit, dans les négociations actuelles, dérouler par avance le contenu de cette formule, arriver aux précisions les plus rigoureuses, s'attacher à prévenir toute cause possible de difficultés. Ce n'est pas mon affaire de détailler ici ces points précis. Nos spécialistes marocains sont là justement pour cette tâche. Je me bornerai à prendre un exemple entre beaucoup d'autres à la question des protégés indigènes. Il est certain que si l'Allemagne gardait le droit d'étendre sa protection à qui bon lui semble, une partie des promesses qu'elle nous ferait pourrait se trouver de la sorte éludée.

Là cité ce fait afin de montrer à quel point il importe que l'arrangement soit minutieux. Si l'Allemagne est sincère en nous offrant son désistement politique au Maroc, elle ne saurait se refuser à nous donner les assurances sans lesquelles un tel désistement serait dépourvu de toute valeur. Il resterait à faire accepter et contrasigner par l'Europe un tel arrangement. L'Allemagne et la France s'y employant, chacune de leur côté, la chose ne paraît point des plus malaisées.

Nous connaissons, dès la semaine prochaine, la réponse du gouvernement germanique à cette demande de M. Jules Cambon. Car pareille demande doit venir en premier lieu. Après qu'on se sera entendu sur le Maroc, mais après seulement on peut et on doit parler du Congo.

Les prétentions allemandes portent sur un "peu plus de la moitié" de cette colonie. Partant du littoral, juste au-dessus de Libreville, les Allemands voudraient prendre tout l'intérieur, couper la Sangha et aboutir au fleuve Congo. C'est là un très vaste territoire, d'une valeur indiscutable. Nous ignorons, en regard de cette demande germanique, l'étendue de l'offre française. Nous savons seulement que notre gouvernement, si le reçoit au Maroc toutes les satisfactions nécessaires, est résolu à examiner la demande allemande dans l'esprit le plus conciliant.

Telles sont, brièvement mais exactement résumées, les conditions, les possibilités de l'accord. On comprend aisément, d'après ce que j'ai dit, qu'il soit difficile. Il faut s'entendre à la fois sur des questions de principe et sur une infinité de détails. Difficile, sans doute, mais impossible, non pas ! La grande majorité des gens, de chaque côté des Vosges, est, là-dessus du même avis.

C'est un bon signe, à cet égard, que les entretiens d'hier et d'avant-hier entre M. de Selves, notre ministre des affaires étrangères, et le baron de Schöen, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Les deux gouvernements, animés des meilleures intentions, mettent à profit cette interruption des pourparlers pour préparer et faciliter l'arrangement.

L'opinion des deux pays suit leurs louables efforts avec l'attention la plus bienveillante et le plus vif intérêt.

Mort d'une femme de lettres.

Londres, 6 septembre—Mme Katherine Cecil Thurston, l'auteur, a été trouvée morte ce matin dans un hôtel de Cork.

Mme Thurston était native de Cork, Irlande, et avait épousé en 1901 Ernest Charles Thurston, avec qui elle écrivait en collaboration plusieurs romans populaires. Le couple vécut heureux jusqu'en 1907, quand, d'après Mme Thurston, son mari lui déclara qu'il était nécessaire qu'il connût tous les degrés de la société pour ses travaux littéraires et qu'il fût libre de mener l'existence qui lui conviendrait.

Mme Thurston obtint un divorce dans le printemps de 1910.

L'IMPRESSIION EN ITALIE.

On suit à Rome avec grande attention les négociations de la affaire marocaine, et on ne dissimule pas qu'on considère la situation comme très sérieuse. La conférence chez M. Caillaux, et à laquelle assistait l'ambassadeur de France en Italie, a fait tout particulièrement impression. Néanmoins tous les journaux, et notamment les organes ministériels, ainsi que les groupes politiques, sont convaincus qu'il est possible d'arriver à une solution satisfaisante et pacifique, et ils manifestent le désir de voir les deux pays trouver une base d'accord.

EN ALLEMAGNE.

La suspension momentanée des négociations a évidemment facilité l'apaisement dans l'opinion publique. Les articles de journaux sur le Maroc se font plus rares et un meeting politique à Berlin annoncé avec beaucoup d'éclat a été uniquement composé de pangermanistes non représentant aucun parti politique. En effet, après M. Heckscher, député libéral, M. Erbberger,

OURAGAN EN PERSPECTIVE.

Washington, 6 septembre—L'approche du second ouragan

Mort d'un ex-roi de la Sûreté à Paris.

Paris, 6 septembre—La mort d'Armand Cochefert ancien chef de la Sûreté de Paris, est annoncée aujourd'hui. Il était né en 1850.

M. Cochefert remplit un rôle marquant dans le procès Dreyfus. Il était chevalier de la légion d'honneur.

CAN BREWING CO. Faites-le aujourd'hui.
 Phone—Brasserie Main 120 ; Dépt. de Wisc on East. Mail 1440
THE AMERICAN BREWING CO.,
 NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

LE SOURIRE QUI NE S'EFFACE PAS

éclaire la physionomie de l'homme qui goûte une bouteille de bière de la **AMERICAN BREWING CO.** Elle dissipe la fatigue du corps et de l'esprit. Elle étanche la soif, est agréable à prendre et tonifie le système. Vous ne saurez jamais quelle délicieuse boisson peut composer le houblon et le malt jusqu'à ce que vous ayez goûté la bière de la **AMERICAN BREWING CO.**

Jackson Brewing Co.
PURE FOOD BEER

Les déclarations faites par M. de Kiderlen-Waechter lundi au cours d'une conversation avec les congressistes américains Bartholdt et Wolfram sont longuement commentées par la presse allemande. M. de Kiderlen avait dit que le problème marocain pourrait être résolu sans avoir recours à un conflit armé et que les négociations aboutiraient à un résultat favorable.

Le Lokal Anzeiger déclare aujourd'hui que les propositions françaises et les contre-propositions allemandes contiennent une

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Ramparts—150 pieds rue Iberville.

Nous venons de terminer l'inventaire de notre stock et nous découvrons qu'il renferme un immense assortiment de meubles de tous genres et des plus beaux. Nous devons donc renouveler notre offre libérale d'un acompte de 25 0/0 sur toutes sortes de meubles modernes et de tout dernier genre, les plus beaux et les plus artistiques qui soient mis en vente dans cette ville. Nous ne faisons cette offre que pour ce mois de SEPTEMBRE. Ainsi, profitez de cette occasion d'obtenir ce qu'il y a de mieux à meilleur marché. Nous devons faire rapidement de la place pour notre immense stock de marchandises fraîches admirablement assorties, qui sont maintenant en route. Nous appelons votre prompt attention sur notre très généreuse offre.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,
 LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MAROCAIN VILLE.
 Au Coin des Mues Ramparts et Iberville. Phone Main 943
 LE GRAND. PASSE SUCCURSALE

J. P. SCHAEFFER,

SUCCESEUR DE Mme J. DEJAN.

AMEUBLEMENTS

DE CHAMBRES A COUCHER ET DE SALONS, BEAUX ET ORDINAIRES, MIROIRS, SOMMIERS OU MATELAS A RESSORTS, NATTES, VOITURES POUR ENFANTS.

1301 à 1307 RUE DAUPHINE, coin Quartier.
 NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Phone Hamock, 839